



Paris, le Mercredi 4 janvier 2017

## Mise en place du conseil scientifique de l'Agence française pour la biodiversité

### Sur l'agence française pour la biodiversité :

- La **loi** pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages a créé l'agence française pour la biodiversité=> promesse tenue !
- Avec la loi sur la transition énergétique pour la croissance verte et l'accord de Paris, la France se dote d'un cadre complet, volontariste et le plus avancé en Europe et au-delà.
- Pour la 1<sup>ère</sup> fois dans l'histoire des négociations internationales sur le climat, ce cadre reconnaît le lien étroit entre **changement climatique et biodiversité**, à la fois en termes d'impact mais aussi comme solution d'atténuation et d'adaptation à la dérive du climat.
- L'agence française pour la biodiversité est **opérationnelle** depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017 (décret publié le 27 décembre).
- L'agence sera la référence institutionnelle pour répondre à ces enjeux et venir en appui des politiques publiques de préservation et de reconquête de la biodiversité, de la qualité de l'eau et des milieux marins. Elle sera au **cœur de l'action**.
- L'agence ne fera pas tout, toute seule. Elle sera une agence cœur de réseaux, elle sera l'instrument du ministère pour la reconquête, elle mobilisera toutes les énergies dans cet objectif.

## Le conseil scientifique de l'agence inscrit dans la loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages :

- Le Conseil scientifique de l'Agence française pour la biodiversité est placé auprès du conseil d'administration de l'Agence.
- Il comprend 22 membres (dont 2 du personnel de l'agence) nommés pour 4 ans.
- Compte tenu des richesses naturelles dans les outre-mer français, qui concentrent 80 % de la biodiversité nationale, j'ai souhaité une **proportion significative de spécialistes de la biodiversité ultramarine** dans le conseil scientifique (en pratique 1/3) (et aussi dans le conseil d'administration, cf. débat au Parlement en 1<sup>ère</sup> lecture).
- **Missions** (décret) :
  - ✓ assiste le conseil d'administration dans la définition de la politique scientifique de l'agence,
  - ✓ participe à l'évaluation des activités de recherche de l'agence,
  - ✓ fait le lien avec les conseils scientifiques des 10 parcs nationaux, rattachés à l'agence française pour la biodiversité,

## 3 critères pour guider mon choix (avec Barbara Pompili) des scientifiques :

- **l'excellence scientifique** : j'ai souhaité réunir au sein du conseil scientifique de l'agence française pour la biodiversité les meilleur(e)s chercheurs dans les différentes disciplines scientifiques à mobiliser pour réussir la reconquête de la biodiversité, de la qualité de l'eau et des milieux marins.
- **L'équilibre des domaines de recherche**, entre la biodiversité terrestre, la biodiversité aquatique et la biodiversité marine, dans le contexte du changement climatique.
- **L'équilibre entre les spécialités scientifiques** : la systématique, la biologie, l'écologie, les services écosystémiques, l'écotoxicologie, l'agronomie, l'océanologie, l'hydrologie, les sciences humaines et sociales, l'économie, etc.
- Publication de l'arrêté de nomination cette semaine.

Fonctionnement, Président, vice-président :

- Vous déterminerez vos règles de fonctionnement. Je suggère que vous constituiez un **petit groupe dynamique qui serve de « locomotive »** au conseil scientifique de l'agence française pour la biodiversité.
- J'ai décidé, avec Barbara Pompili, de nommer **Gilles BOEUF** comme Président du conseil scientifique. **Luc ABADIE**, qui était président du conseil scientifique de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, en sera le vice-président.

### Ce que j'attends de vous :

- Je compte sur votre **implication personnelle** pour assurer le succès de l'agence et accompagner sa montée en puissance.
- Je compte sur vous pour **être les ambassadeurs de l'Agence** : Le concept de biodiversité, est complexe. Aussi vous devez faire œuvre de pédagogie. Il vous reviendra d'expliquer la fragilité des milieux, la nécessité d'agir et les capacités dont nous disposons.
- Je souhaite que **toutes les disciplines scientifiques** aient leur place dans vos travaux. Vous aurez la possibilité d'inviter les chercheurs qu'il vous semble important d'associer à certains d'entre eux.
- Les sciences humaines et sociales ont sûrement un rôle clef à jouer pour aider l'agence à « infuser » la biodiversité dans les politiques et les comportements, dans les réflexes du quotidien, pour faire de chacun un acteur de la reconquête (citoyen, chef d'entreprise, enseignant, élu...).
- Le numérique doit aussi être pris en compte. Il accompagne la transition écologique et énergétique. Il est un instrument de l'innovation au bénéfice de la croissance verte (Green Tech).
- Pour une agence au cœur de la reconquête, je souhaite que son conseil scientifique soit tourné vers l'action. Vous le savez, la connaissance de la biodiversité reste parcellaire et inachevée. Or il faut la reconquérir avant même d'avoir achevé l'inventaire. C'est ce que j'attends de vous.

Retrouvez **le communiqué en ligne**

[www.developpement-durable.gouv.fr](http://www.developpement-durable.gouv.fr)

@ecologiEnergie

Contact presse : 01 40 81 78 31